

Conseil municipal du 16 mai 2018

L'an deux mille dix- huit à dix-huit heures trente, le conseil municipal convoqué en session ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances , en présence de Jeannine Brunet , maire de la commune.

Présents : Mme BRUNET, Mme CANO , Mme CORTINAS , Mr FLOUS, Mr GRESSIER , Mme MARTY, Mr NAUCHE , Mr PARMEGIANI, Mme RAMOS ,Mr ROMANI, Mr TEILLOL, Mme THOUVENOT, Mme VENEL, Mme VIZCAY

Absents excusés : Mr LAPORTE, Mr ROMANI

Secrétaire de séance : Mr TEILLOL

Ordre du jour

- Talus du stade
- Chemin de Béquine
- Subventions aux associations
- Horaires d'été
- Infos diverses

1/ Talus du stade

Le talus menaçant de s'écrouler, le maire a demandé au SIVOM de proposer des travaux pour sécuriser les marches. Deux solutions sont à envisager : on protège la partie droite sur 22m environ ou bien on reprend l'ensemble du talus.

La commission de travaux souhaiterait que l'ensemble du talus soit repris, pour un problème d'esthétique : le coût serait de 43 572 euros.

Nous avons discuté de la mise en place d'un abri sur les marches sur lesquelles s'assoit le public.

Nous nous adresserons au Conseil Départemental pour avoir une subvention.

Vote à l'unanimité.

2/ Chemin de Béquine

Au dernier conseil nous avons évoqué ce problème soulevé par la commune d'Estancarbon pour le classement en zone urbaine du chemin de Béquine. Nous n'avons pas pris de décision, car nous avons un rendez-vous avec le responsable du réseau routier Sud et nous voulions être sûrs que les bas-côtés de la route seraient entretenus par le département.

Au cours de cet entretien Mr NAUCHE, Mr PARMEGIANI et Le Maire ont évoqué la sécurité de ce chemin de Béquine . La commune de Landorthe préconisait la mise en place de chicanes en accord avec ESTANCARBON.

Le maire d'ESTANCARBON est réticent, car il estime que ce qui a été entrepris le long du cheminement piétonnier est suffisant.

Par ailleurs il a été évoqué le passage des poids lourds, mal dirigés et la mise en place de portiques pour empêcher cela. Lorsque le CD aura effectué les travaux de revêtement, nous serons donc amenés à revoir ce problème.

Le conseil municipal demande qu'un courrier soit adressé au Président du Conseil Départemental pour la mise en place de chicanes en accord avec ESTANCARBON et l'installation de portiques à l'entrée de la zone . Cette délibération sera suivie d'un arrêté pour les points à prendre en compte.

3/subvention aux associations

Reprise des mêmes sommes qu'en 2017, sauf pour la société protectrice des animaux pour laquelle notre participation aux coûts dépend du nombre d'habitants.

L'ACCA ne demande pas de subvention.

Evocation de la journée du patrimoine et subvention particulière à REVES DE THEATRE pour le montant de la prestation (forfait de 800 euros)

Vote à l'unanimité

4/ horaires d'été des agents

Proposition à transmettre au centre de gestion une nouvelle tranche horaire de travail.

Pendant la période du 15 juin au 15 septembre les horaires seront fixés de 6 heures à 13 heures.

5/ participation au CPF

En bureau exécutif nous avons pensé que nous pourrions participer aux formations hors CNFPT pour un montant de 100 euros /an et par agent.

Cette proposition sera également soumise à l'avis du CTPHS

5/ infos diverses

Note de synthèse du SIVOM

Journée du patrimoine : Une animation est prévue sur une journée découverte le week-end qui suit la journée du patrimoine, le dimanche 23 septembre. Le contenu sera abordé lors du prochain conseil municipal.

Fermeture des deux HALLES (zone commerciale)

Vente sous chapiteau de BUT (demande de la direction du magasin)

La séance est levée à 20h.